

# Communiqué de presse

Bruxelles, le 5 juillet 2000

## Budget Economique

*En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a communiqué au Ministre de l'Economie les chiffres du Budget Economique 2001 proposés par le Bureau fédéral du Plan (BfP), après en avoir délibéré en Conseil d'Administration. Le Comité Scientifique du Budget Economique a émis un avis favorable sur ces chiffres. Ce Budget Economique sert de base à l'élaboration du budget fédéral des recettes et dépenses de l'année 2001.*

### Malgré deux années consécutives de forte croissance, les tensions demeurent limitées

L'économie belge est entrée dans une phase de haute conjoncture depuis l'accélération de l'activité observée au second semestre de l'année dernière. Bénéficiant d'un important acquis de croissance, la progression du PIB devrait atteindre 3,8% cette année. Pour l'année prochaine, on s'attend à une croissance économique de 3,1%. Malgré deux années consécutives d'expansion de l'activité économique en Belgique à des rythmes supérieurs à la croissance tendancielle, un certain nombre de facteurs devraient permettre d'atténuer les tensions.

- L'accélération de l'indice général des prix à la consommation de ces derniers mois, et le relèvement de notre prévision d'inflation pour l'ensemble de l'année 2000, n'est en effet que marginalement conditionnée par des composantes internes. Grâce aux gains de productivité générés par la croissance économique et à la réduction des cotisations de sécurité sociale, la contribution des coûts salariaux par unité produite à l'augmentation des prix restera modérée au cours de ces deux années.

La hausse de l'inflation est donc essentiellement le reflet de la progression des prix à l'importation, et plus particulièrement des prix du pétrole dont les répercussions ont été accentuées par la dépréciation du taux de change effectif de l'euro. En raison du délai de transmission de la hausse des prix importés sur l'inflation sous-jacente, celle-ci devrait connaître une augmentation graduelle en passant de 1 pour-cent au premier semestre 2000 à 1,25 pour-cent à la fin de l'année et 1,7 pour-cent en moyenne en 2001. Grâce à la diminution progressive des prix du pétrole, l'inflation globale n'atteindrait plus que 1,4 pour-cent l'année prochaine, comparé à 2,1 pour-cent cette année.

Par ailleurs, la poursuite du mouvement de resserrement de la politique monétaire qui est attendue dans la deuxième moitié de cette année par les marchés financiers et, partant, la relative stabilité des taux à long terme, témoignent également de l'absence d'anticipations inflationnistes croissantes à moyen terme.

- L'accroissement du taux d'utilisation des capacités de production depuis la fin de l'année 1999 pourrait refléter certaines tensions sur l'appareil productif. Cependant, face à des perspectives de demande, tant intérieure qu'extérieure, toujours favorables, à une nouvelle amélioration de la rentabilité des entreprises et à des taux d'intérêt réels à long terme toujours avantageux pour leur financement, les

investissements des entreprises devraient, en 2000 comme en 2001, poursuivre la progression ininterrompue qu'ils réalisent depuis 1995. Grâce à un rythme d'expansion annuel moyen d'environ 5 pour-cent en termes réels, le taux d'investissement dans le secteur marchand, exprimé en pourcentage du PIB réel, devrait se relever de 2,1 points de pour-cent entre 1995 et 2001 (soit de 13,2 à 15,3 pour-cent) et dépasser le taux record du début des années 90. Une telle évolution du taux d'investissement privé devrait donc contribuer à l'accroissement du stock de capital et de la croissance potentielle de l'économie belge.

- L'augmentation de l'emploi enregistrée depuis 1995 devrait se poursuivre au cours de ces deux années et se traduire par une assez nette décrue du taux de chômage. Toutefois, si certaines pénuries de main d'oeuvre qualifiée se manifestent déjà sur quelques segments du marché du travail, la poursuite de la progression du taux d'activité féminin (soutenue par la réforme des pensions) combinée à l'arrêt de la baisse du taux d'activité masculin, partiellement dus à la meilleure conjoncture, soutiennent l'offre de travail et contribuent à limiter l'accroissement des tensions sur le marché du travail.

### **La croissance économique en 2001 repose à nouveau sur une assise large**

La phase de croissance soutenue de l'économie belge au cours de la période 2000-2001 repose sur une large assise économique puisqu'elle résulte à la fois d'une nette contribution du commerce extérieur mais également de la vigueur de la demande domestique.

Les exportations belges bénéficieront encore l'année prochaine du dynamisme de l'économie mondiale et européenne qui se traduira par une progression de nos marchés extérieurs de près de 7%. Toutefois, contrairement à cette année, les exportateurs ne bénéficieraient plus des gains de compétitivité engendrés par une nouvelle dépréciation du taux de change effectif de l'euro, mais uniquement des gains différés de la dépréciation cumulée lors de la période 1999-2000. Au total la croissance des exportations de biens et services serait de 6,3 pour-cent en 2001 contre 8,1 pour-cent en 2000, soit une performance qui reste supérieure à la moyenne historique et constitue le facteur qui contribuerait le plus à la croissance du PIB en 2001.

Après une année 2000 particulièrement dynamique, la croissance de la demande intérieure devrait ralentir l'année prochaine (de 3,2 à 2,3 pour-cent) sous l'influence de trois facteurs:

- une contribution de la variation des stocks à la croissance qui redeviendrait nulle après avoir largement soutenu la phase d'expansion de la demande finale cette année,
- le recul prévu des investissements publics faisant suite à l'expansion liée aux élections communales d'octobre 2000,
- une croissance des dépenses de consommation privée qui s'inscrirait en léger retrait par rapport à cette année, soit respectivement 2,5 contre 2,8 pour-cent. Ce recul s'expliquerait non pas par une progression moins favorable du revenu disponible réel des consommateurs mais bien par la remontée du taux d'épargne à son niveau de 1998 (soit 16,5 pour-cent du revenu disponible) après sept années de baisses consécutives.

En effet, en 2001, le pouvoir d'achat des particuliers devrait continuer à progresser de façon significative et même enregistrer sa plus forte hausse de ces dernières années, soit environ 3,1 pour-cent. Cette augmentation s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs favorables. Le salaire brut horaire avant indexation devrait croître, comme en 2000, à un rythme proche des 2 pour-cent et les créations d'emploi devraient à nouveau dépasser 50.000 unités. De plus, l'indice santé, qui sert de base à l'indexation des salaires et des loyers, devrait augmenter à un rythme comparable à l'inflation (alors qu'en 2000 cela ne devrait pas être le cas). Enfin, les revenus de la propriété, qui présentent une plus forte propension à épargner, devraient, comme cette année, bénéficier de la remontée des taux d'intérêt et des dividendes distribués. La forte progression du pouvoir d'achat des ménages devrait également soutenir la reprise des investissements des ménages au cours de ces deux années.

### **La dynamique de l'emploi privé ne fléchit quasiment pas en 2001**

L'emploi intérieur total devrait croître de plus de 50.000 personnes aussi bien en 2000 qu'en 2001. Dans le secteur privé, les emplois dits "réguliers" représenteraient la majorité des créations d'emplois en 2000 et 2001, ce qui s'explique tant par la forte croissance économique et la réduction des cotisations de sécurité sociale au cours de la période 2000-2001 que par la diminution du nombre de créations d'emplois dans le cadre des Programmes de réinsertion et des ALE (dont la part dans les créations d'emplois salariés du secteur privé passerait de 16 pour-cent en 1999 à 6 pour-cent en 2000 et moins de 1 pour-cent en 2001).

L'amélioration de l'emploi au cours de la période 2000-2001 entraîne une hausse du taux d'emploi (exprimé comme l'emploi total en pourcentage de la population d'âge actif) de 58,2 pour-cent en 1999 à 59,0 pour-cent en 2000 et 59,6 pour-cent en 2001. Au total, de 1995 à 2001, le taux d'emploi progresserait de 3,4 points de pour-cent, soit en moyenne près de 0,6 points de pour-cent par an.

L'amélioration de l'emploi ne se traduira cependant pas par une baisse équivalente du nombre de chômeurs, puisqu'une partie absorberait l'augmentation prévue de la population active au cours de ces deux années. Le nombre de chômeurs (définition du Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail) diminuerait de 36.000 personnes cette année et de 31.000 personnes l'année prochaine, tandis que le nombre de chômeurs au sens large (c'est-à-dire en tenant compte des chômeurs âgés non demandeurs d'emploi) diminuerait de 26.000 personnes cette année et 21.000 l'année prochaine.

### Chiffres clés pour l'économie belge

*Variations en % en volume - sauf indications contraires*

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	3.8	2.0	2.8	2.5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1.4	2.4	0.8	1.4
Formation brute de capital fixe	3.7	5.6	4.7	2.9
Emplois finals nationaux	4.1	1.8	3.2	2.3
Exportations de biens et services	4.2	5.0	8.1	6.3
Importations de biens et services	6.3	4.1	7.5	5.5
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-1.2	0.8	0.8	0.9
Produit intérieur brut	2.7	2.5	3.8	3.1
Indice traditionnel des prix à la consommation	1.0	1.1	2.1	1.4
Indice santé	1.3	0.9	1.5	1.5
Revenu disponible réel des particuliers	2.9	1.7	2.5	3.1
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	16.6	16.3	16.1	16.5
Emploi intérieur (variation en milliers, situation au 30 juin)	44.4	51.8	54.2	52.9
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	9.5	9.0	8.5	8.1
Balance des opérations courantes (en % du PIB)	4.1	4.2	4.1	5.0
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	--	106.7	96.4	97.9
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	3.6	2.9	4.4	5.2
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4.8	4.8	5.8	5.8